COMPTES AU 31 DECEMBRE 2020

1. Participation à des associations et autres entités

   La Commune d'Ecublens participe à différentes associations et entités. A ce titre, elle participe à leurs frais de fonctionnement et frais financiers. Ces charges figurent dans le compte de fonctionnement de la Commune. Le détail de ces entités est le suivant :

   - Station épuration VOG (part des dettes au 31.12.20 : Fr. 352'571.75)
   - Réseau santé de la Glâne (part des dettes au 31.12.20 : Fr. 442'191.70)
   - Salle polyvalente de Promasens
   - Ecole secondaire de la Glâne, avec le Bibubic (part des dettes au 31.12.20 : Fr. 526'866.65)

Ecublens, le 16 mars 2021